

Combattons la dégradation de nos routes
en évitant de surcharger nos véhicules



• Route Nationale N°1 (Agde Centre) • 12 rue Togo BP. 8646 • Nié (228) 22 51 89 55 • www.safet.org

N° 923 du 23 juillet 2025 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

OTR

Cette année, pour éviter les pénalités, j'ai décidé de payer ma TVM avant le

1^{er} AVRIL 2025

Ensemble, contribuons à l'entretien de notre réseau routier.

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS

Togo-Élections municipales 2025



UNE PARTICIPATION HONORABLE DE 55,02%

Page 3

● UNIR CONFIRME SON ENCRAGE POLITIQUE, L'ANC STAGNE, L'UFC TENTE DE REPRENDRE LA MAIN, TOVIA ÉMERGE...

Nord du Togo Page 4

FAURE GNASSINGBÉ PORTÉ EN TRIOMPHE DE NIAMTOUGOU À PYA



Togo

VERS UNE SYSTÉMATISATION SÉCURISÉE DES DUPLICATAS DU BACCALAURÉAT À PARTIR DE 2026

Page 5

Editorial

LA VOLONTÉ POPULAIRE CONFIRME LE PRÉSIDENT FAURE ET SA MAJORITÉ AUX COMMANDES DE LA DESTINÉE NATIONALE

Lorsque le mensonge, le refus de reconnaître les faits empiète sur la réalité, il y a malversation. Il y a tentative d'interprétation abusive des faits ; il y a trituration ; il y a la volonté manifeste, délibérée de NUIRE !!

La démonstration d'adhésion populaire qu'il nous a été donné de voir depuis Niamtougou jusqu'à Pia, et dans les arènes de lutte archi pleines n'est point un hasard. Elle a fortement impressionné par sa masse, par sa promptitude et surtout par la profondeur des remontées ventrales du pays, et apporte ainsi un démenti formel et catégorique à cette idée fautive, à cette idée puante, fabriquée et colportée par des conspirationnistes et extrémistes violents, et qui voudrait que les Togolais réclament le départ du pouvoir du Président du Conseil, Faure GNASSINGBÉ.

Avec un taux de 55,02 % de participation, en hausse par rapport aux 52 % des municipales de 2019, et une puissante probabilité de victoire du parti UNIR qui transparaît nettement des résultats provisoires, c'est non seulement un puissant message d'encouragement à poursuivre, -avec les corrections et adaptations nécessaires-, l'effort national pour un meilleur rendement social de la lutte frontalement engagée contre la vie chère et pour le mieux-être des populations, mais aussi la consolidation du rôle efficient, édificateur du Président du Conseil, désormais, en quelque sorte, sanctifié comme libérateur des périls et conciliateur de paix. C'est, en quelque sorte, aussi l'incertitude d'une évidence qui s'impose : l'ÉVIDENCE FAURE. En effet, cette idée fake, imbue de malveillance, et qui s'appuyait sur les premières fragiles estimations du taux de participation aux élections municipales, et que cherchaient lamentablement à exploiter, à insinuer dans les esprits les ennemis de la paix est sévèrement rambarée, condamnée par la double expression populaire : l'ouïe et l'acclamation.

La permanence de la stabilité, de la sécurité et de la paix, cette PAIX nourricière, parce que propice à l'amélioration des conditions de vie des populations, est et demeure au cœur de leurs préoccupations vitales, comme celles du gouvernement. Cette permanence est irrévocablement, irrévocablement SACRÉE.

Le GCE Cyr ADOMAYAKPOR

Togo- modernisation du système de santé

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL EN VISITE AU CHU DE KARA

Dans le cadre du suivi rapproché des projets structurants de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025, le Président du Conseil, Faure ESOZIMNA GNASSINGBÉ, a effectué le lundi 21 juillet 2025 une visite de terrain au Centre

– un plateau médico-technique de pointe, intégrant notamment 6 blocs opératoires, une unité de réanimation, un service de stérilisation centralisée, et des services d'imagerie médicale entièrement renouvelés (scanner 64 barrettes, table télécommandée,

équipements biomédicaux de dernière génération, avec un effort inédit de rationalisation des circuits d'utilisation, de maintenance et de formation. Cette approche innovante intègre, pour la première fois dans un projet hospitalier d'envergure au Togo, une composante structurée de renforcement des capacités du personnel biomédical. Il s'agit notamment :

- de la formation continue des ingénieurs et techniciens biomédicaux à la maintenance préventive et curative,
- de la mise à niveau du personnel soignant à l'utilisation des nouveaux équipements (anesthésie, monitoring, radiologie, réanimation),
- de l'instauration de protocoles qualité et de traçabilité, conformes aux standards internationaux.

Ces efforts sont mis en œuvre dans le respect de la continuité de service : les travaux sont réalisés en phasage maîtrisé, garantissant que l'hôpital reste fonctionnel tout au long du chantier. Par ailleurs, la nouvelle organisation spatiale du site favorisera des circuits patients optimisés, une séparation stricte des flux propres/souillés, et une meilleure accessibilité aux urgences et au plateau technique.

En saluant l'avancement du projet, le Président du Conseil a tenu à exprimer sa satisfaction devant la rigueur d'exécution constatée, la qualité des partenariats engagés, et l'engagement exemplaire des équipes techniques et sanitaires mobilisées.

Il a réaffirmé l'attachement de l'État togolais à une transformation profonde, inclusive et durable du système de santé, à travers des hôpitaux régionaux de référence dignes des aspirations légitimes des populations.

Au-delà de l'infrastructure, ce projet emblématique incarne une vision systémique du progrès sanitaire, fondée sur l'intégration des ressources humaines, de la technologie et de la gouvernance hospitalière. Il préfigure une nouvelle génération d'hôpitaux publics au Togo, résilients, performants et centrés sur la qualité du service rendu au citoyen.

Le Projet ELLIPSE au CHU de Kara, par son ampleur, son exigence de qualité et son ancrage territorial, s'inscrit pleinement dans la dynamique présidentielle de modernisation accélérée



Hospitalier Universitaire (CHU) de Kara, en pleine transformation.

Cette visite traduit une volonté constante du Président du Conseil d'assurer une mise en œuvre efficace des engagements pris envers les populations, notamment en matière de santé, et d'inclusion sociale. Elle confirme également l'importance stratégique accordée aux régions de l'intérieur dans la politique d'équité d'accès

radiologie mobile) ;

– un bâtiment mère-enfant dédié aux urgences gynéco-obstétricales et pédiatriques, doté d'équipements de néonatalogie modernes (couveuses, rampes chauffantes, photothérapie, etc.), de blocs obstétricaux et d'espaces d'hospitalisation adaptés aux normes de soins maternels et infantiles.

Le site accueillera également un vil-



aux soins spécialisés et de réduction des vulnérabilités sanitaires.

Depuis 2024, le CHU de Kara bénéficie, dans le cadre du Projet ELLIPSE, d'un ambitieux programme de renforcement de capacités, de réhabilitation des infrastructures, de restructuration des services et de modernisation des équipements biomédicaux, financé par la République Togolaise avec le concours de partenaires techniques et financiers internationaux.

À terme, ce projet d'un coût total de 34 milliards de FCFA permettra de porter la capacité du CHU à près de 400 lits, répartis entre les services de chirurgie, médecine, maternité, pédiatrie, urgences et soins intensifs, dans des conditions répondant aux standards hospitaliers internationaux.

Deux pôles techniques majeurs sont en cours d'édification :



Un accent particulier est mis sur les

des services publics, d'investissement humain et de consolidation de la souveraineté sanitaire nationale.

Avec www.presidenceduconseil.gouv.tg

Togo-Élections municipales 2025

UNE PARTICIPATION HONORABLE DE 55,02%

● UNIR CONFIRME SON ENCRAGE POLITIQUE, L'ANC STAGNE, L'UFC TENTE DE REPRENDRE LA MAIN, TOVIA ÉMERGE...

Le Togo a démontré une nouvelle fois sa volonté d'ancrer davantage la démocratie au cœur de sa gouvernance locale. À l'issue des élections municipales tenues le jeudi 17 juillet 2025, les statistiques officielles publiées par la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) révèlent une participation significative et un déroulement exemplaire du processus électoral.

Sur un total de 4 637 998 électeurs inscrits, 2 631 997 citoyens se sont rendus aux urnes, soit un taux de participation de 56,74 %, un chiffre largement au-dessus de la moyenne dans plusieurs pays de la sous-région pour ce type de scrutin. Parmi les votants, 2 465 760 étaient des femmes contre 2 172 238 hommes, preuve du caractère inclusif de ces élections qui ont permis à toutes les couches sociales, y compris les femmes, de jouer pleinement leur rôle civique.

Malgré la diversité des candidatures, avec 500 listes en lice, dont 28 émanant de partis politiques ou regroupements de partis, et 44 listes

dans la consolidation de la démocratie locale.

Le jour du scrutin, cette at-

924 ont été considérés comme nuls (soit 1,44 %), et 8 841 bulletins contestés (0,19 %).



mosphère paisible s'est confirmée. Les Togolais ont accompli leur devoir civique avec dignité et responsabilité,

Au final, 2 556 232 suffrages ont été valablement exprimés, représentant 55,11 % de l'ensemble des inscrits.

en charge de l'organisation des élections, a réussi à assurer une saisie complète des résultats à 100 %, démontrant l'efficacité de son dispositif logistique et technologique.

En somme, ces élections municipales de 2025 auront été un modèle d'inclusivité, de maturité politique et de stabilité. Le peuple togolais, par son comportement exemplaire, a montré qu'il reste profondément attaché à la paix et au développement de son pays par des voies démo-

décroche quant à elle 10 sièges.

Plusieurs autres partis et alliances politiques, comme TOGO D'ABORD, CLE, le CAR, UDS-Togo ou encore des coalitions ponctuelles telles que ANC/FDR ou NET/ADDI, obtiennent chacun entre 1 et 6 conseillers, marquant leur présence locale sans pour autant peser de manière significative sur l'équilibre politique national. Une trentaine de formations ou listes indépendantes s'en sortent avec un seul conseil-



indépendantes, la campagne électorale s'est déroulée dans un climat de sérénité et de respect mutuel. Pendant deux semaines, les candidats ont pu exposer leurs projets dans le calme, sans violences ni incidents majeurs, marquant un tournant important

ignorant les appels à la perturbation lancés ici et là. Le comportement de la population a été unanimement salué, aucun trouble notable n'a été enregistré, et le calme a régné tout au long de la journée électorale.

Sur les bulletins recueillis, 66

Avec un taux d'abstention de 43,22 %, le scrutin montre que la majorité des électeurs a souhaité s'impliquer dans la gestion locale de leur commune, renforçant ainsi le processus de décentralisation et la participation citoyenne.

La CENI, en tant qu'organe

cratiques.

UNIR confirme son encrage politique, l'ANC stagne, l'UFC tente de reprendre la main, TOVIA émerge

Le verdict des urnes est tombé, et le moins que l'on puisse dire, c'est que le parti Union pour la République (UNIR) a marqué de son empreinte ces élections municipales. Selon les résultats provisoires publiés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), UNIR écrase la concurrence avec un impressionnant total de 1 150 conseillers municipaux élus, s'octroyant ainsi la majorité dans la quasi-totalité des conseils municipaux du pays.

Loin derrière, les autres formations politiques peinent à suivre le rythme imposé par la majorité au pouvoir. L'Alliance nationale pour le changement (ANC) arrive en deuxième position avec 51 conseillers, suivie par l'Union des forces de changement (UFC) avec 38 élus, l'ADDI (34), BATIR (33), TOVIA (24), le MPDD (17), le PSR (15), les FDR (14), le PDP (14) et le NET (13). La liste « La Main de Dieu Ensemble »

ler.

55,02% de taux de participation, un chiffre qui contraste avec la tendance dans la sous-région

Alors que les élections municipales peinent à mobiliser les électeurs dans de nombreux pays africains, le Togo crée la surprise avec un taux de participation largement supérieur à la moyenne régionale.

Selon les statistiques officielles, 2 552 039 électeurs se sont rendus aux urnes sur un total de 4 637 998 inscrits, soit un taux de participation de 55,02 %. Un chiffre significatif qui contraste fortement avec la tendance observée dans la sous-région : 35 % de participation en moyenne au Ghana et en Côte d'Ivoire, à peine 13 % en Tunisie, et une baisse continue en Algérie.

Même à l'échelle mondiale, ce taux togolais reste élevé. En France, par exemple, les élections municipales de 2020 n'avaient rassemblé que 41,6 % des électeurs, malgré un fort ancrage de la démocratie locale.

LM

Nord du Togo

FAURE GNASSINGBÉ PORTÉ EN TRIOMPHE DE NIAMTOUGOU À PYA

C'est un véritable bain de foule auquel a eu droit le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, Le samedi 19 juillet 2025,

danses, cris de joie, drapeaux agités, pancartes de soutien... Une ambiance festive et survoltée qui témoignait de l'immense attachement que lui

voqué par les populations de cette partie du nord du Togo à l'endroit de leur leader. Il s'agit d'un message de fidélité, de confiance et bien sûr de reconnaissance.

Cette popularité grandissante, renforcée par des années d'engagement en faveur de la paix, du développement et de la cohésion nationale, ne cesse de se manifester. Et l'événement marquant des Évala 2025 ne fait pas exception à cette règle. Au-delà du folklore et de la tra-



comme le témoignent les images d'illustration, à son arrivée dans la région de la Kara pour l'ouverture des luttes traditionnelles Évala en pays Kabyè.

De l'aéroport de Niamtougou jusqu'à Pya, en passant par les localités environnantes, les populations qui se comptent par plusieurs milliers, se sont massés le long du parcours pour saluer avec ferveur et émotion celui qu'ils considèrent comme un guide, un homme de paix et de développement.

Dès sa descente d'avion, le décor était planté : chants,

vouent les populations de la région. Hommes, femmes, jeunes et anciens, tous étaient mobilisés pour accueillir le président du Conseil qu'ils surnomment "l'artisan du progrès".

Tout au long de la route menant à Pya, la ferveur populaire ne s'est pas estompée. Bien au contraire. À chaque arrêt improvisé, à chaque regard échangé, Faure Gnassingbé recevait l'ovation d'un peuple visiblement reconnaissant. Cette mobilisation exceptionnelle s'apparente à une véritable démonstration d'amour, un message clair en-



dition que représentent les Évala, cette cérémonie d'ouverture s'annonce déjà comme un moment fort de communion entre le chef et son peuple. Car, dans ce pays Kabyè où les



luttés sont un symbole de bravoure et de transmission des valeurs, la présence du Prési-

comme une journée où le lien indéfectible entre Faure Gnassingbé et les populations de



dent du Conseil est perçue comme un acte fort de respect et d'adhésion aux racines culturelles du Togo.

En somme, le 19 juillet 2025 restera dans les mémoires

cette partie du nord Togo s'est exprimé avec une intensité rare. Une démonstration de force... mais surtout d'amour.

Bouraima

Évala 2025

CINQUIÈME JOUR DE LUTTES SOUS LE REGARD CONSTANT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL FAURE GNASSINGBÉ

Ce mercredi 23 juillet 2025 marque le cinquième jour des luttes traditionnelles Évala en pays Kabyè, une édition 2025 qui se distingue déjà par son intensité, son enracinement

medi 19 juillet dernier sur le terrain de l'École Primaire Publique de Kagnalada, dans le canton de Pya, l'événement a dès son entame connu un engouement populaire impressionnant. Depuis, les

de Lao-haut, et qui se succèdent dans une ambiance survoltée, rythmée par chants, danses, tam-tams et encouragements venus des quatre coins du pays.

Fait notable et salué par les

présence constante illustre un attachement profond aux valeurs culturelles du Togo, mais aussi un engagement sincère en faveur de la préservation et de la transmission du patrimoine immatériel.

ciété, sous les regards exigeants mais bienveillants des aînés.

Mais au-delà des combats, Évala est également une semaine d'effervescence culturelle, sociale et économique. Les localités de la Kozah vibrent au rythme d'activités multiples, tels que les forums économiques, expositions artisanales, rencontres sportives, animations artistiques... L'occasion est idéale pour les entrepreneurs locaux, notamment les jeunes et les femmes, de promouvoir leur savoir-faire et de renforcer les liens sociaux.



culturel et surtout, par la présence continue et remarquée du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé.

Lancé officiellement le sa-

arènes ne désemplissent pas, et les affrontements entre jeunes lutteurs, comme ce qu'on a vu depuis le début de cette lutte, notamment avec des coalitions de Lao-bas et



populations locales, le Président du Conseil n'a pas seulement donné le ton en assistant à l'ouverture des festivités, mais aussi, il continue, cinq jours durant, d'être aux côtés des communautés dans plusieurs cantons où les luttes ont déjà eu lieu. Sa

Dans un pays en quête d'un développement enraciné dans ses réalités, la proximité affichée du chef du Conseil avec les communautés Kabyè durant Évala n'est pas anodine. Elle traduit une volonté de faire de la culture un pilier du vivre-ensemble, de la cohésion nationale et de l'éveil des jeunes générations.

Une tradition, un rite, une fierté nationale

Évala reste bien plus qu'une simple compétition de force. C'est un rituel de passage à l'âge adulte, un moment d'affirmation identitaire et de rassemblement intergénérationnel. Les jeunes garçons qui entrent dans l'arène ne cherchent pas seulement la victoire, ils y expriment leur courage, leur endurance et leur intégration dans la so-

À mi-parcours, cette édition 2025 d'Évala s'annonce comme l'une des plus marquantes de ces dernières années. Et les jours à venir promettent encore plus d'émotions, de communion populaire et de célébration d'une culture vivante et fièrement portée par ses fils et filles, sous l'œil attentif et engagé du Président du Conseil.

La rédaction

Togo

VERS UNE SYSTÉMATISATION SÉCURISÉE DES DUPLICATAS DU BACCALAURÉAT À PARTIR DE 2026

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à travers l'Office du baccalauréat, annonce une réforme majeure dans la délivrance des duplicatas des relevés de notes et des attestations du baccalauréat deuxième partie. Cette décision vise à renforcer la sécurité des documents officiels délivrés par l'Office, à en croire un com-



muniqué publié à cet effet.

Selon le communiqué officiel en date du 19 juillet 2025, la nouvelle mesure consistera à systématiser la délivrance de ces documents afin de mieux encadrer leur usage et de limiter la circulation de faux documents. « Cette initiative vise, non seulement à optimiser la sécurisation des documents délivrés, mais aussi à minimiser la détention de faux et l'usage de faux documents », précise le texte. Par ailleurs, le ministère informe que cette nouvelle procédure sera mise en œuvre à compter du 1er janvier 2026. D'ici là, les duplicatas des relevés et attestations continueront d'être délivrés selon les modalités habituelles.

Cette décision s'inscrit dans une volonté de modernisation et de renforcement de la fiabilité du système éducatif, en particulier en matière de gestion des documents officiels liés aux examens nationaux.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 21 AU 28 JUILLET 2024

PHARMACIE SANTE
☎70 44 91 37 Près de NOPATO

PHARMACIE AKOFA
☎70 49 96 28 Av. Maman N'Danida Amoutivé

PHARMACIE BIOVA
☎70 23 19 23 Bd. Houphët-Boigny

PHARMACIE CHÂTEAU-D'EAU
☎96 80 08 88 Près Château d'eau de BE

PHARMACIE DE LA MAIRIE
☎91 03 21 21 39, Avenue Nicolas Grunitzky Nyekonakpoe

PHARMACIE DE LA MARINA
☎91 01 96 91 sur la RN2, BD du Mono en face du poste frontière D'Aflao Kodjoviakopé

PHARMACIE HOPITAL
☎79 69 08 08 Face Hôpital CHU-T0koin

PHARMACIE LIBERATION
☎96 80 09 35 Avenue Libération Prolongée

PHARMACIE ST KISITO
☎96 80 09 64 Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM

PHARMACIE KLOKPE
☎96 80 10 03 Derrière la Foire Togo 2000

PHARMACIE PROVIDENCE
☎91 1488 88 Bd. Jean Paul 11

PHARMACIE UNIVERS-SANTE
☎93 88 83 31 Bd. GNASSINGBE Eyadéma, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS

PHARMACIE AEROPORT
☎96 51 59 74 Rte de l'Aéroport SITO

PHARMACIE INTERNATIONALE
☎96 80 09 28 Sise Marché de Hédzranawoé "Assiyéyé", Boulevard du Haho

PHARMACIE DES LILAS
☎96 16 55 89 123HDN, 07 Route de Kégué Boulevard Jean Paul II prolongé

PHARMACIE MAWULE
☎70 45 91 86 54 Bd de l'OT1 Rond Point Gakpoto, Bè-Kpota

PHARMACIE FIDELIA
☎96 80 09 18 Bè-Kpota, Route d'Attié ou, rès de l'hôtel "LE REFERENTIEL"

PHARMACIE SARAH
☎70 42 69 02 Près du centre de santé d'Adakpamé

PHARMACIE ELI-BERACA
☎99 91 13 42 Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de poste

PHARMACIE LA REFERENCE
☎96 80 09 96 Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba

PHARMACIE BONTE
☎96 80 09 00 Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol

PHARMACIE AZUR
☎90 49 44 56 Apédokoè-Gbomamé, rte d'Atigangomé, Carrefour Obéna, près de l'église Pentécôte

PHARMACIE AUREORE
☎92 53 12 93 LANKOUVI, non-loin de l'école La divine providence

PHARMACIE JAHNAP
☎96 80 09 29 A côté de l'EPI) Gakli, Didjolé-Gakli, immeuble Favo

PHARMACIE CONFIANCE
☎70 15 78 46 Face GTA

PHARMACIE LUMIERE
☎70 43 15 49 AGBALEPEDOGAN - Lossossimè rès du Rond Point de l'Œuf

PHARMACIE GROUPE C
☎99 98 20 87 A balépédo an face Clinique la Victoire non loin de l'EPI) Groupe C

PHARMACIE DES ORCHIDEES
☎93 43 10 49 AGOE-TELESSOU, LEO 2000

PHARMACIE SOLIDARITE
☎22 50 37 07 Rue Avédji Limousine, Près de l'UTB Totsi BP : 8919 Lomé - TOGO

PHARMACIE DE LA VICTOIRE

☎70 45 74 92 Avédji Wessomé, sur le Bd Faure Gnassingbé (voie douane d'Adidogomé - Carf Limousine), après les rails.

PHARMACIE ARC-EN-CIEL
☎70 42 50 00 Agoè-Téléssou, à 50m du Carrefour Margot

PHARMACIE SHALOM
☎93 58 78 23 Agoè-Cacavéli, non loin de BKS. Sur Bd Faure GNASSINGBE

PHARMACIE AGOE-NYIVE
☎91 61 02 62 A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé

PHARMACIE SALA HOUBEIDA
☎91 91 1535 Agoè Kelegougan Koffl Panou, Carrefour O' queens

PHARMACIE ZONGO
☎70 49 96 55 Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékopé

PHARMACIE LIDDY
☎70 90 19 60 AGOE-DIKAME, Bernard Copé après la station

CAP en face du Camp de tir

PHARMACIE ZILIDJI
☎92 61 66 08 Derrière le marche d'agoè zongo

PHARMACIE ELEMWUSSU
☎92 34 06 80 Adétikopé, Médina, Nationale N° 1, avant PIA (Plateforme Industrielle)

PHARMACIE KOBOYO
☎93 70 48 12 DAVIE, rte de la Nationale N° 1 avant le péage de Davié en face de la Station Sanol

PHARMACIE VITAS
☎22 25 63 43 Située à Agoè Assiyéyé du côté ouest

PHARMACIE EXCELLENCE
☎93 27 95 54 AGOE Démakpoé Voie CEDEAO

PHARMACIE ESPACE VIE
☎99 85 89 07 AGOE Logopé non loin de lace de Loisir BKS 2

PHARMACIE LA BARAKA
☎90 17 49 28 Agoè LOGOPE, non loin de l'ECOLE LA BRUYERE A PROXIMITE DU CAMP GP

PHARMACIE SANGUERA
☎70 42 80 80 Près du Lycée Sanguera

PHARMACIE SAG'BIBA
☎91 83 87 83 AGOE-Nanegbé à côté de la station T-Oil

PHARMACIE LA SHEKINAH
☎93 33 92 05 AGOE-NYIVE Atiomé carrefour Amadanta

PHARMACIE NELLY'S
☎92 01 11 00 Klémé Agokpanou, non loin du château d'eau, sur la voie de Ségbé à Sanguéra

PHARMACIE MAWUNYO
☎70 42 34 64 AGOE-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO

PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE
☎93 26 36 00 Marché de Légbossito, à côté de la Poste, sur le grand contournement

PHARMACIE BAGUIDA
☎70 42 47 77 Face CMS de Baguida

PHARMACIE LA FLAMME D'AMOUR
☎70 45 70 14 Qt. Bobole kope / Kpogan Non Loin du cimétière Zogbedjimonou de Kpogan

PHARMACIE LA PATIENCE
☎70 05 23 39 DJAGBLE, A AYOKLÉPÉ

PHARMACIE SAINT PIO
☎93 40 40 40 KLOBATEME, non loin du CMS Klobatémé et près du complexe scolaire Le Bon Samaritain

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Le Ministre Bawara à propos des récentes manifestations au Togo

« NOUS REFUSONS L'ANARCHIE ET LE DÉSORDRE DANS LES RUES, SOURCES D'INSÉCURITÉ... LE TOGO AVANCE, MALGRÉ LES DIFFICULTÉS »

Plus de dix jours après les manifestations contre le nouveau régime parlementaire et la hausse des prix, initiées par des activistes, le Togo panse ses plaies dans un climat de sidération. Arrestations nocturnes, violences policières, récits de tortures : la répression a laissé une société sous tension à la veille des municipales, alors que des appels à manifester circulent pour les 16 et 17 juillet, jour du scrutin. Le pays est entré dans une phase de reconfiguration politique, après l'adoption contestée en avril 2024 d'une nouvelle Constitution instaurant un régime parlementaire. Une réforme sans référendum, qui permet à l'ancien président de la République Faure Gnassingbé, au pouvoir depuis 2005, de garder le pouvoir exécutif sous une nouvelle étiquette. Dans cet entretien, Gilbert Bawara, ministre démissionnaire de la Fonction publique, mais toujours en charge des affaires courantes, défend la ligne sécuritaire du pouvoir, justifie la réforme constitutionnelle et rejette toute dérive autoritaire.

Le Point Afrique : Pourquoi un tel écart entre les chiffres du gouvernement, qui parle de cinq morts, et ceux avancés par la société civile, qui en dénombre sept, dont des mineurs ? Que répondez-vous aux accusations de violences commises par les forces de sécurité jusque dans les domiciles ?

Gilbert Bawara : Avant de dresser le bilan, il faut replacer les interventions des forces de sécurité dans leur contexte, et rappeler au préalable la situation à l'origine des actions et réactions rendues nécessaires en raison des actes et des agissements qui se sont produits dans les périodes des 5 et 6 juin, puis des 26, 27 et 28 juin.

Face aux mots d'ordre lancés sur les réseaux sociaux par un groupuscule de cyberactivistes, de blogueurs et d'artistes de connivence avec quelques personnalités résidant en dehors du pays, appelant à la violence et incitant à s'en prendre aux forces de l'ordre ou à d'autres citoyens, cherchant à créer un climat de chaos généralisé pour parvenir à la déstabilisation du pays, la première réaction des autorités a été plutôt d'exhorter nos concitoyens au civisme, à la retenue et à la responsabilité.

Mais face à la situation séditieuse, aux velléités insurrectionnelles et subversives qui se sont matérialisées par des tentatives d'attroupements et de guérilla, ponctuées d'actes de violence, de vandalisme ainsi que des exactions dans quelques endroits de la capitale, il était du devoir et de la responsabilité des pouvoirs publics de faire respecter la loi, et d'engager toutes les actions pour rétablir et maintenir l'ordre public. L'objectif

étant d'empêcher les destructions et les dégradations des biens privés ou des équipements publics, protéger la population contre les actes de violence, assurer le déroulement sans entraves des activités.

Reconnaissez-vous la gravité des faits alors que des ONG internationales, des médias indépendants dénoncent une répression excessive malgré vos assurances ? Le gouvernement n'a-t-il pas une responsabilité à faire toute la lumière sur ces événements ?

Personne ne peut nier qu'il y ait eu des situations déplorables, mais il faut regarder les choses en face. Premièrement, les instigateurs et les commanditaires de ces troubles ont eu recours de façon massive à la désinformation, à la manipulation d'images par intelligence artificielle et à l'importation de vidéos sur des événements et des situations qui ne se sont pas produits au Togo. Certaines scènes datent de 2017 ou 2018, ou proviennent de situations qui ont eu lieu ailleurs. Il y a eu une opération de manipulation à grande échelle.

Durant les épisodes d'agitations, le gouvernement a confirmé cinq décès, dont certains corps repêchés dans la lagune de Lomé. Toute perte de vie humaine est regrettable. Une procédure judiciaire est désormais ouverte afin d'approfondir les investigations et les recherches sur les causes et circonstances de ces décès.

Quant aux deux autres décès évoqués par certains médias et des organisations de la so-

ciété civile, il n'existe à ce jour aucun élément précis permettant de les confirmer : ni identité, ni localisation des corps, ni les familles des victimes. Si de telles informations existent ou des témoignages pouvant corroborer ces allégations, ils devraient être transmis aux autorités compétentes.

Des procédures judiciaires visent aussi les commanditaires identifiés, souvent via les réseaux sociaux. Des démarches d'entraide policière, judiciaire et diplomatique sont en cours partout à travers le monde pour appréhender ces individus afin qu'ils répondent de leurs actes.

Même en tenant compte des divergences sur le bilan, des violences bien réelles ont eu lieu sur le



sol togolais ces jours-là. Vous en convenez ?

C'est indéniable. Des actes de violence ont été enregistrés en raison surtout des appels lancés depuis l'extérieur du Togo. Des difficultés ont pu se produire lors des interventions des forces de sécurité au regard des conditions périlleuses créées par les manifestations.

Vous admettez que le niveau de répression était disproportionné ?

Les forces de sécurité n'ont pas agi dans des rues vides ou contre des personnes pacifiques. Elles ont répondu à des attroupements violents, à des individus cherchant à bloquer les rues et empêcher toute activité, à des agressions. Les mots d'ordre étaient clairs : paralyser l'économie, créer le chaos.

L'État n'a donc aucune part de responsabilité ?

Dans un État de droit, l'ordre public doit être préservé. Le climat de paix et de sécurité dont le Togo jouit malgré un environnement sous-régional

marqué par la propagation inexorable du terrorisme et de l'extrémisme violent n'est pas un acquis irréversible. Nous devons donc veiller à préserver absolument cet acquis. Les pouvoirs publics agissent avec rigueur et fermeté, mais aussi avec discernement et responsabilité. Il faut que chacun respecte les règles de vie en société, et les règles du jeu démocratique.

Au Togo, ce « jeu démocratique » ne laisse plus aucune place à la contestation populaire et pacifiste. Toutes les manifestations sont interdites.

Depuis janvier, il y a eu de nombreuses activités politiques : réunions, meetings, tournées dans les quartiers de Lomé ou à l'intérieur du pays, sans aucune entrave mais dans un esprit de respect de cadre réglementaire régissant les réunions et manifestations sur la voie publique, dans un esprit de collaboration entre les organisateurs et avec les autorités compétentes. Ce qu'il s'est produit en juin, ce ne sont pas des manifestations mais des appels clairs et une volonté délibérée et assumée de soulèvement et de déstabilisation du pays.

N'alimentez-vous pas vous-même la frustration, en verrouillant le débat public et en interdisant toute contestation ?

Ne soyons pas excessifs et caricaturaux ! Encore une fois, la liberté de manifester n'est pas un droit absolu, sans limites. On ne peut pas invoquer des frustrations pour justifier des troubles, les violences, les destructions et même l'intolérance et la haine.

Au-delà de la réponse judiciaire, le gouvernement compte-t-il poser des actes face aux tensions ?

Le président du Conseil est un homme d'écoute. Il est pleinement attentif face à tout ce que nos concitoyens expriment. Toutes les préoccupations et les idées nourrissent sa réflexion et l'aideront sûrement dans ses décisions et dans son action.

La campagne électorale pour les municipales bat son plein, dans un climat de sécurité et de sérénité. C'est le dernier scrutin avant 2030. C'est aussi un des effets bénéfiques

de la réforme constitutionnelle opérée en 2024 : la rationalisation du calendrier électoral. Les cinq années qui viennent seront des années de chantiers.

Depuis le début de cette crise, ni le président de la République, Savi de Tové, ni le président du Conseil, Faure Gnassingbé, ne se sont exprimés publiquement. Comment expliquez-vous ce silence des plus hautes autorités, alors même que la population est profondément bouleversée et attend des réponses ? Où sont-ils passés ?

Il faut éviter la personnalisation du pouvoir qui peut conduire au culte de la personnalité, et ne pas faire de fixation ni sur la personne du président de la République ni sur celle du président du Conseil. Avec le régime parlementaire, l'objectif est justement de promouvoir une gouvernance collective, une déconcentration des pouvoirs. Le président du Conseil n'a pas besoin d'affichage médiatique intempestif pour donner les orientations et prendre les décisions qu'il estime nécessaires pour la bonne marche du pays. Et il le fait quotidiennement. Donc, le manque d'affichage médiatique n'est pas un signe de désintérêt ou d'indifférence.

Les Togolais ne méritent-ils pas une prise de parole du plus haut niveau de l'État ?

Je peux comprendre cette attente. Mais il faut éviter que les actions et les interventions des plus hautes autorités soient dictées par l'émotion, par les péripéties et les événements quotidiens.

Votre gouvernement est démissionnaire. Qui dirige aujourd'hui le pays ? À quel titre prenez-vous la parole ?

La démission du gouvernement est conforme à la Constitution. À partir du moment où le président du Conseil est le chef du gouvernement, sa prestation de serment et son entrée en fonction devaient être précédées impérativement de la démission de la Première ministre et de son gouverne-

Suite à la page 7

Perception de la TPU du 2^e trimestre 2025

L'OTR ANNONCE LE DÉBUT DES CONTRÔLES DÈS LE 1ER AOÛT

L'Office Togolais des Recettes (OTR) rappelle à l'ensemble des transporteurs routiers soumis à la Taxe Professionnelle Unique (TPU), également connue sous l'appellation courante de « trimestre », que la cam-

pagne de perception de cette taxe au titre du deuxième trimestre de l'année 2025 est toujours en cours.

Cette annonce émane du Commissaire Général de l'OTR, M. Philippe Kokou B.

Tchodié, qui précise que les opérations de contrôle visant à vérifier le paiement effectif de la TPU débuteront sur toute l'étendue du territoire national à compter du 1er août 2025, conformément aux dispositions de l'article 57 du



Livre des Procédures Fiscales.

Les autorités fiscales invitent les contribuables concernés à faire preuve de civisme fiscal en s'acquittant de cette obligation dans les délais impartis, afin d'éviter d'éventuelles sanctions prévues par la ré-

glementation en vigueur. L'OTR compte sur la collaboration habituelle des acteurs du secteur du transport routier pour le bon déroulement de cette opération qui contribue à la mobilisation des ressources nécessaires au développement du pays. Cette mesure s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris par l'OTR pour renforcer la discipline fiscale et améliorer la transparence dans le secteur informel, notamment celui du transport.

Le Ministre Bawara à propos des récentes manifestations au Togo

« NOUS REFUSONS L'ANARCHIE ET LE DÉSORDRE DANS LES RUES, SOURCES D'INSÉCURITÉ...LE TOGO AVANCE, MALGRÉ LES DIFFICULTÉS »

Suite de la page 6

ment. Mais les ministres restent en fonction et gèrent valablement les affaires dites courantes. Ce n'est pas une situation inédite et extraordinaire. Regardez les expériences et les précédents ailleurs dans le monde, notamment en France ou en Belgique. Ce dernier pays a connu plus de 400 jours avec un gouvernement en affaires courantes.

Venons-en à l'affaire Aamron. Le rappeur a été introuvable du 26 mai au 21 juin. Enlèvement ? Disparition forcée ? Détention arbitraire ? Que s'est-il réellement passé ?

Vous parlez de disparition alors qu'il y a eu interpellation. Vous êtes libre de qualifier cela d'arrestation et de détention arbitraires, mais pas de disparition. De son interpellation à son retour à son domicile et en famille, ses proches ont constamment eu accès à lui.

Comment justifier qu'un homme soit enlevé chez lui en pleine nuit par des hommes cagoulés, interné de force en psychiatrie sans mandat ni décision de justice ?

Je ne dispose pas des détails quant aux conditions de son interpellation. Et je n'ai pas de raison d'accorder une quelconque foi et crédibilité aux allégations que l'on entend ici ou là.

Quel contre-pouvoir institutionnel aurait pu réellement intervenir pour contrôler la situation ? Cette question est cruciale face à la peur grandissante des artistes togolais. L'intéressé jouit, comme tout autre citoyen, des droits et li-

bertés politiques et civiques garantis par la Constitution. Il lui est loisible d'exprimer ses opinions et ses points de vue, et d'afficher son hostilité et son opposition aux autorités, de les critiquer. Mais est-il pour autant obligé de verser dans les outrances, de se livrer aux injures, aux outrages et diffamations et de poser ainsi des actes punis par les lois en s'abritant derrière son statut d'artiste ou en se prévalant de la liberté d'expression ou d'opinion ?

Lorsqu'on pose des actes, il faut être disposé à en assumer les conséquences.

L'on aurait imaginé que l'absence de poursuites judiciaires à son encontre, malgré la gravité de ses agissements, le conduise à plus de retenue et de modération. Ce n'est malheureusement pas le cas. Depuis son retour en famille, il se livre en spectacle et continue de participer à la campagne de désinformation et de manipulation de l'opinion en proférant des incriminations et des attaques verbales contre de nombreuses personnes. Il est un justiciable comme toute autre personne. S'il estime avoir été victime d'actes répréhensibles, alors qu'il saisisse la justice, ou qu'il saisisse, s'il le souhaite, la Commission nationale des droits de l'homme, avec les éléments de preuves en sa possession. Inversement, il peut aussi être requis et poursuivi pour assumer ces affirmations et propos affabulatoires.

Aujourd'hui, qui le pouvoir écoute-t-il encore au Togo ? La société civile ? L'opposition ? Ou plus personne ?

L'ouverture et l'écoute ont toujours été valorisées par les autorités. Il est possible de se parler, d'exprimer ses opi-

nions et ses idées, et même de s'écouter de manière constructive et dans le respect mutuel, sans avoir besoin de se livrer à la violence et à l'intolérance, aux contestations violentes et aux troubles.

Nous refusons l'anarchie et le désordre dans les rues, sources d'insécurité. Le Togo avance, malgré les difficultés. Qu'il y ait des concitoyens qui estiment qu'ils ne sont pas satisfaits, qu'ils n'ont pas bien compris les fondements du changement fondamental, de la réforme de la Constitution qui a été opérée, cela est légitime, compréhensible et démocratique. Avec la pratique qui est en cours, chacun pourra mieux percevoir les effets bénéfiques de cette réforme majeure, notamment avec des institutions qui reposeront sur une représentativité, une assise et une légitimité plus larges et plus fortes, une gestion moins centralisée, associant davantage les forces vives et les citoyens.

En 2020, Faure Gnassingbé promettait de respecter la Constitution. Quatre ans plus tard, elle est modifiée sans référendum, et il reste au sommet de l'État. Comment justifiez-vous ce maintien au pouvoir ?

Il ne sert à rien de continuer à s'enfermer dans des combats d'arrière-garde. Continuer à épiloguer sur la réforme constitutionnelle ne permettra d'apporter aucune réponse concrète aux besoins réels du pays. La Constitution de la cinquième République repose sur des principes et pratiques démocratiques reconnus et observés à travers le monde. Elle contient des leviers pour favoriser une gouvernance par-

ticipative et de proximité, et pour assurer une stabilité politique durable à notre pays, et lui permettre de se consacrer davantage à son développement.

Dans les faits, Faure Gnassingbé conserve les principaux leviers politiques, sécuritaires et diplomatiques. D'autres régimes africains ont mené des transitions similaires sans réelle redistribution du pouvoir. En quoi, selon vous, le cas togolais serait-il différent ?

L'instauration du régime parlementaire ne consiste pas à dissoudre l'autorité de l'État et à déresponsabiliser de tout l'exécutif. Elle n'a pas pour vocation d'instaurer une dyarchie ou dualité à la tête du pays. La clé de voûte est plutôt un équilibre des pouvoirs, notamment entre le législatif et l'exécutif, de manière globale.

Au total, on a une fonction présidentielle qui s'inscrit dans une dimension symbolique et consensuelle, au service de l'unité nationale, et un président du Conseil, chef du gouvernement, qui incarne, détermine et conduit la politique générale de la nation, y compris la politique étrangère.

Vous parlez d'un « chantier » à mener pour le développement, mais après 20 ans au pouvoir, pourquoi les Togolais devraient-ils croire à un véritable changement alors que les mêmes continuent de diriger ?

La plupart des pays occidentaux ont des siècles d'histoire. Ils sont aujourd'hui le résultat d'un long cheminement qui leur a permis de forger un sentiment national ou d'appartenance à une commu-

nauté nationale, de forger une véritable identité, de construire de véritables États dotés d'administrations et de services publics dignes de ce nom, et de mettre en place les grands équipements publics que l'on observe actuellement. Généralement, ces grandes réalisations ont été effectuées en période de royautés et des régimes d'exception.

En ce qui concerne l'Afrique, nous en sommes encore à un stade embryonnaire de construction des États, de mise en place de véritables administrations et services publics. L'émergence d'un sentiment national et de communautés nationales reste encore balbutiante. La fragilité des États africains est une réalité incontestable.

Le Togo ne fait pas exception. Malgré les graves crises cycliques que certains s'échinent à vouloir perpétuer, nous enregistrons d'importants progrès dans tous les secteurs. Justement, la réforme constitutionnelle permettra au pays de consolider sa stabilité, en assurant des mécanismes fluides de désignation des dirigeants et d'éviter une multiplicité et une cadence effrénée des cycles électoraux. En conséquence, la priorité pourra être accordée à l'agenda du développement, aux enjeux économiques et sociaux, au déploiement et à l'intensification des projets et des chantiers pour répondre aux véritables besoins et attentes de nos concitoyens. Ceci explique notre détermination à ne plus laisser s'instaurer la chienlit qui ralentirait l'économie togolaise et mettrait à mal les ambitions du pays en matière d'attraction des investissements.

Source : www.lepoint.fr

Le saviez
VOUS ?

**NOUS VOUS
PRÊTONS**

en attendant que vos
clients vous paient.

Jusqu'à
80%
du montant
des créances

Durée
jusqu'à 1 an
renouvelable



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



www.boatogo.com